



# Plateforme d'Observation Sociale **OCCITANIE**

## **Synthèse des échanges**

### **2ème partie**

#### **Questions d'observation sociale**

- Présentation de l'étude « Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans en France »  
Quelles disparités entre les jeunes adultes ?
- Echanges sur la Garantie Jeunes et l'insertion professionnelle

## **Journée d'inauguration**

**Jeudi 30 novembre 2017**

La Fabrique des Arts **Carcassonne**

**La DRJSCS Occitanie** remercie les intervenants et l'ensemble des participants pour leur disponibilité et la qualité des échanges, Carcassonne Agglo et l'équipe de la Fabrique des Arts pour leur accueil et la mise à disposition des équipements, Hélène LECOMTE, Dominique TERRÉ et Estelle KESSELER pour la conception et l'élaboration de la nouvelle plateforme, François CHABAUD, Corinne SCHEVTCHOUK et Karine DELORT-FREMIOT pour leur mobilisation dans l'organisation de cette journée.

# Questions d'observation sociale

## 1. Présentation de l'étude « Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans en France »

Mickaël PORTELA, Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction de la recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

### >> [Télécharger le rapport d'étude](#)

Mickaël PORTELA exerce également depuis le 1er décembre 2017 des fonctions de rapporteur au HCFEA (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age), placé auprès du 1er Ministre. La mission de ce Haut Conseil est d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance et à l'adaptation de la société au vieillissement dans une approche intergénérationnelle.

Fin 2012, Marisol Touraine, alors Ministre des Affaires Sociales et de la Santé souhaitait des informations sur la pauvreté et les ressources des jeunes, dans le cadre du plan Priorité Jeunesse.

Jusqu'à-là, la DREES retirait les jeunes âgés de 18 à 24 ans des statistiques de la pauvreté car elle n'était pas en capacité de mesurer un taux de pauvreté fiable pour cette population. La Ministre a alors demandé aux équipes d'y remédier. L'Enquête Nationale sur les Ressources des Jeunes (ENRJ) est un nouveau dispositif statistique développé en réponse à ces difficultés méthodologiques.

C'est une co-maîtrise d'ouvrage Insee / Drees. Le projet a été lancé fin 2012 et la collecte sur le terrain a débuté en octobre 2014, un délai relativement court pour un projet de cette envergure.

L'étude présentée ici mobilise les données ENRJ.

### >> Cf. Diaporama

Le diaporama de l'intervenant est annoté. Nous y avons retranscrit quelques-uns de ses propos.

## Questions / Réponses

Valérie DESMARTIN, Conseillère technique au CREAI-ORS, Languedoc-Roussillon

J'aimerais savoir si vous avez une variable « de renoncement ». Par exemple, « j'ai renoncé à faire les études que je voulais parce je savais par anticipation la faiblesse économique de mes parents et donc la faiblesse de solidarité familiale ». Autrement dit, avez-vous **un indicateur qui montrerait que les jeunes se délégitiment de certaines filières par anticipation** de l'absence ressource de solidarité familiale ?

Mickaël PORTELA

Pas de façon aussi précise en termes de modalités de réponse mais nous posons la question : « Pourquoi avez-vous arrêté vos études ? ». Parmi une dizaine de propositions se trouve l'item « par nécessité financière ». Néanmoins je sais, sans avoir le chiffre en tête, que cette information est disponible à partir d'autres enquêtes, notamment d'insertion.

Laurence MAYEUR, DRJSCS Occitanie

Vous avez choisi de vous intéresser aux jeunes de 18 à 24 ans. En France les aides sociales ne sont pas toutes accessibles au même âge. C'est différent pour le logement, pour l'insertion professionnelle, etc.

**Du point de vue de la méthode, la disparité des bornes d'âge dans l'attribution des aides sociales à destination des jeunes pose-t-elle un problème en matière d'observation ?**

## **Pourquoi, comme le proposait Martin HIRSCH, ne pas attribuer directement aux jeunes (et non pas à leur famille pour sortir de la politique familialiste de la France), les aides sociales à 18 ans ?**

Dans les études en cours que vous avez évoquées, je n'ai pas l'impression que vous vous intéressiez à un phénomène de plus en plus répandu et qui va encore se développer qui est la **cohabitation jeunes / seniors**.

### **Mickaël PORTELA**

Pour répondre à votre première question, c'est en effet un problème qui se pose au concepteur. **Nous avons de nombreux éléments qui relèvent soit du ménage soit de la famille et rarement de l'individu. Nous prenons donc prestation par prestation.** Elles sont toutes détaillées dans l'enquête. A chaque fois nous essayons de bien identifier la prestation ou l'aide sociale, nous déterminons ensuite qui est le bénéficiaire et pour finir nous nous faisons confirmer le montant.

Pour les bourses de l'enseignement supérieur sur critère sociaux, l'aide est individuelle donc son traitement est simple. Quand il s'agit d'une aide au logement qui est attribuée à un couple alors le traitement est plus complexe. Se pose ici la question du traitement individuel qu'on adapte (50/50 pour le couple, ou 100% pour le jeune interrogé en fonction de ce qu'il nous dit).

Pour ce qui est de la question d'attribuer toutes les aides sociales à 18 ans et plus largement de la question du revenu universel, sans porter de jugement à ces innovations techniques et politiques, je peux simplement vous donner quelques éléments de chiffrage qui avaient été formulés par Bertrand FRAGONARD dans un rapport du Haut Conseil à la Famille en 2016.

Dans ce rapport ils ont essayé **d'identifier qui seraient les gagnants et les perdants d'une redéfinition du dispositif de prestations sociales à destination des jeunes**, c'est-à-dire de faire passer tout ce qui relève de la famille directement aux jeunes. Le rapport conclut que cela coûterait très cher, de 5 à 10 milliards d'euros supplémentaires. Comment les financer ? Il conclut également que si on le faisait à moyens financiers constants, les familles monoparentales et nombreuses notamment risquaient d'être fortement pénalisées et précarisées. **Quand on fait des réformes systémiques de la protection sociale, il est important de penser aux perdants.**

Pour ce qui est de la **cohabitation jeunes/séniors**, nous avions prévu initialement d'aller interroger quelques jeunes dont nous savions qu'ils vivaient en maison de retraite. Mais quand les enquêteurs y sont allés, il n'y avait plus de jeunes. Il s'agit de dispositifs tellement expérimentaux et épars qu'il est difficile pour nous qui travaillons à l'échelle nationale d'enquêter dessus. **Il faut plutôt aller vers des enquêtes sociologiques pour décrire ces phénomènes.**

### **Béatrice ROUGY, Conseil Régional, Directrice Projet Santé des jeunes**

En Occitanie, il me semble qu'il y a 456 500 jeunes dans cette tranche d'âge, pour moitié, des étudiants. A l'échelle nationale quel est le poids des étudiants dans cette tranche d'âge ?

Par ailleurs, la Région Languedoc-Roussillon a fait une étude sur la santé des jeunes de 15-25 ans. On a vu que le gradient social de santé, ou plutôt gradient social, si je dis « santé », tout le monde va comprendre qu'ils ont eu la tuberculose... ce **gradient social était en relation avec le niveau de qualification à la sortie de la scolarité** sauf pour un paramètre qui est la consommation d'alcool (ce qui se vérifie également à l'échelle internationale). 40% des jeunes sans qualification avaient eux-mêmes une mère sans qualification. Ce sont des phénomènes connus mais c'est important de les rappeler pour savoir comment intervenir pour inverser des processus.

### **Mickaël PORTELA**

Pour répondre à votre première question, c'est la même proportion.

Nous avons recueilli des **informations très intéressantes dans ENRJ qui seront publiées prochainement sur le non-recours aux soins et notamment à certains praticiens**. Y est mise en évidence par exemple la corrélation entre le fait pour des jeunes filles de ne pas recourir à des soins obstétricaux et outre leur âge ou leur gradient social, la relation qu'elles entretiennent avec leur famille, la possibilité qui leur est ou pas offerte de communiquer librement avec leurs parents.

## 2. Garantie Jeunes et insertion professionnelle

**Eric AUGADE, Directeur Association Régionale des Missions Locales (ARML) Occitanie**  
**Sophie NÈGRE, Adjointe au chef du service emploi de la DIRECCTE Occitanie**

### 2.1. Éléments de contexte

#### Hélène LECOMTE, Animatrice POS-Occitanie

Intéressons-nous maintenant aux jeunes les plus vulnérables et à leur accompagnement vers l'insertion professionnelle au travers d'un dispositif, la Garantie Jeunes.

La crise économique de 2008 a rendu les choses nettement plus compliquées ces dernières années et a pu retarder l'accès des jeunes à un emploi durable. Néanmoins les jeunes les plus qualifiés restent les plus à même de s'insérer dans l'emploi. Au contraire, **la situation des jeunes peu ou pas diplômés est dégradée et la crise économique ne fait qu'amplifier le phénomène.**

Le taux de chômage des jeunes les moins diplômés est 3 fois plus élevé que celui des diplômés de l'enseignement supérieur. Leur accès à l'emploi se fait moins rapide et les emplois sont pour eux globalement plus précaires en termes de contrat, de temps de travail (temps partiel contraint) et de salaire ce qui constitue un handicap tout au long de leur vie.

Dans le rapport d'étude DREES / Insee<sup>1</sup> qui vient de nous être présenté par Mickaël PORTELA, il est mis en évidence que **les jeunes inactifs ou au chômage, peu ou pas diplômés, sont les plus précaires à tout point de vue.**

En 2016, en France, environ 15% des jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation initiale, ni en formation continue soit environ 1,9 millions de jeunes<sup>2</sup>. Les situations de ces NEET<sup>3</sup> sont évidemment très différentes. Ils ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés en matière d'accès à l'emploi en fonction de leur âge et de leur niveau de qualification. On estime à environ 1 million le nombre de jeunes qui rencontrent de sérieuses difficultés d'insertion sur le marché du travail aujourd'hui.

**En Occitanie, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est de 30,1% (24% pour la France hors Mayotte)<sup>4</sup> et l'on dénombre environ 128 000 jeunes NEET<sup>5</sup> dont 14 000 entrent dans les critères d'éligibilité à la Garantie Jeunes.**

Il existe en France de nombreux dispositifs pour accompagner les jeunes NEET, dispositifs dont la DARES dit qu'ils sont hétérogènes en termes de succès.

Néanmoins, à force de tester, d'expérimenter, d'observer et d'analyser, nous progressons dans la connaissance globale des causes et des freins à l'insertion professionnelle des jeunes les plus vulnérables.

**Force est de constater que le triptyque « formation, accompagnement et mise en situation de travail » constitue un levier efficace.**

- Formation diplômante ou qualifiante pour l'acquisition des savoirs fondamentaux y compris numérique et des compétences comportementales ;
- Accompagnement global, personnalisé, souple et sur un temps long pour lever les freins périphériques à l'emploi ;
- Immersions en entreprise précoces et renouvelées.

<sup>1</sup> Les dossiers de la DREES n°8, Nov. 2016, Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans, Laura CASTELL et Christelle THOUILLEUX (INSEE), Nathalie MISSEGUE, Mickaël PORTELA, et Raphaëlle RIVALIN (DREES)

<sup>2</sup> Source DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail)

<sup>3</sup> Le terme NEET désigne les jeunes ni étudiant, ni employé, ni stagiaire (traduction de Neither in Employment nor in Education or Training)

<sup>4</sup> Source : Insee, taux de chômage localisés, enquête emploi DOM

<sup>5</sup> Source : Insee, recensement de la population 2014

C'est ce qui explique probablement en partie le succès de la Garantie Jeunes en termes d'insertion sociale et professionnelle dont certains pensent qu'elle mériterait d'être étendue à un public plus large.

Arrêtons-nous sur ce dispositif généralisé à l'ensemble du territoire depuis bientôt un an et expérimenté ici dans l'Aude depuis 4 ans (la mission locale de Carcassonne a accueilli en octobre 2103 la toute première promotion de jeunes intégrés dans le dispositif).

## 2.2. Quelles sont les principales caractéristiques du dispositif et chiffres-clés pour l'Occitanie

### Eric AUGADE

Depuis le 1er janvier 2017, **8 170 jeunes ont intégré ce dispositif en Occitanie** quand dans le même temps **les missions locales du territoire accueillent 150 000 jeunes par an**.

En Occitanie, parmi les jeunes qui ont intégré le dispositif, au moment de leur entrée :

- Plus de 40% n'ont aucun diplôme/certification
- Près de 70% ont entre 18 et 21 ans, 7% sont des mineurs qui ont entre 16 et 18 ans
- Et ils sont pratiquement autant de jeunes hommes que de jeunes femmes.

### Que leur garantit-on ?

- **Un accompagnement renforcé** au travers d'un contrat d'engagements réciproques passé entre le jeune et la mission locale. C'est un dispositif particulier et exclusif au sein de la mission locale dans le sens où les personnels, les conseillers techniques et des locaux sont dédiés exclusivement à ce parcours d'accompagnement en vue de maximiser la réussite.
- **Des ressources financières** qui sont de l'ordre du RSA socle sous conditions de ressources. Cette allocation mensuelle ne permet pas au jeune de vivre mais peut lui permettre de subvenir à ses besoins très élémentaires et de lui éviter de rompre son accompagnement en multipliant les petits boulots pour des raisons alimentaires. Pour avoir le droit à cette allocation, le jeune doit évidemment être assidu dans cet accompagnement. L'allocation est dégressive. Elle diminue quand le jeune perçoit des revenus de son travail. Cette allocation n'est toutefois pas la première motivation qui les amène à intégrer le dispositif et à y rester.
- **Une mise en situation de travail.**

Pour intégrer le dispositif, un premier diagnostic est réalisé par la mission locale. A ce jour et depuis le début de l'année, 34 000 jeunes ont fait l'objet d'un diagnostic en Occitanie. Ensuite si le jeune en est d'accord il entre dans un Parcours d'Accompagnement Contractualisé pour l'Autonomie (PACEA) soit 24 000 jeunes à ce jour, et intègre enfin la Garantie Jeunes, soit 8 170 jeunes à ce jour.

Les promotions sont constituées de 8 à 15 jeunes, une nouvelle est mise en place chaque mois (selon les missions locales et les territoires) et **ce groupe va travailler entre 4 et 6 semaines**. Des intervenants extérieurs sont sollicités par les missions locales sur cette période pour accompagner les jeunes sur les questions de logement, de santé, de mobilité, d'ouverture de droits, etc. tout ce que les conseillers identifient comme étant nécessaire de travailler dans ce collectif pour **lever les freins à l'emploi** et être en mesure de commencer à construire un projet d'insertion sociale et professionnelle. Le panel d'actions et d'intervenants est large.

**Cette phase collective est excessivement importante. Elle permet de briser l'isolement. On constate qu'elle est également propice aux effets de solidarité et à la régulation interne.**

A la suite de quoi le jeune a un plan d'action et des entretiens très réguliers avec les conseillers.

## 2.3. Quelles actions sont entreprises dans le cadre du dispositif pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle ?

Dans le cadre de sa recherche d'emploi et de connexion avec le monde économique, le jeune peut **rester plusieurs semaines en immersion en entreprise** pour découvrir un secteur professionnel et lui donner accès à une formation certifiante ou qualifiante.

Des missions locales organisent **le parrainage de promotions Garantie Jeunes par des entreprises**.

Le principe du parrainage est d'apporter aux jeunes qui le souhaitent un accompagnement bénévole, par un chef d'entreprise, un retraité ou un enseignant par exemple qui lui dispense des conseils, lui ouvre son réseau professionnel ; un accompagnement bénévole qui permet probablement à certains moments de faire passer des messages plus facilement que par la voie institutionnelle.

Il n'y a pas un outil au service de la Garantie Jeunes. Nous mobilisons l'ensemble des possibilités qui nous sont offertes pour garantir la réussite du parcours du jeune en fonction de ses besoins.

Chaque conseiller accompagne en moyenne 50 à 60 jeunes.

## 2.4. Quels indicateurs pour mesurer l'insertion professionnelle ?

**Eric AUGADE**

- Le taux de sortie en emploi durable (tout type d'emploi)
- Une formation qualifiante ou certifiante
- 120 jours ouvrables de fréquentation assidue en immersion en entreprise

Ce qui n'est pas sans poser questions en matière d'évaluation.

Un jeune en emploi au dernier jour de son accompagnement est considéré comme ayant eu un parcours réussi. Celui qui ne décrochera un boulot que quelques jours après sa sortie de la Garantie Jeunes ne sera pas considéré comme tel pour ce qui a trait au financement. On souhaiterait que la réglementation au niveau national soit un peu plus souple sur cette question.

## 2.5. Evaluer la progression en matière d'autonomie, une problématique majeure

**Eric AUGADE**

Au-delà de la réussite sur l'emploi, la qualification ou l'itinéraire d'insertion, on doit se demander comment au cours de ces 12 mois nous sommes en capacité d'identifier et d'évaluer une progression en termes d'autonomie ?

Ce processus d'autonomie ne se pose pas uniquement aux missions locales, c'est pourquoi je pense qu'il serait intéressant que nous réfléchissions de manière approfondie ensemble à cette question en d'autres lieux. On peut ne pas avoir un travail dans l'immédiat et néanmoins avoir progressé dans ses capacités d'autonomie. **Comment se construit l'autonomie ? Quels sont les outils dont on dispose ? Quelles sont les recettes pour pouvoir accéder à cette autonomie qui est pour nous un élément essentiel dans la réussite sociale et professionnelle de ces jeunes ?**

## 2.6. Des données sur l'insertion professionnelle des premières promotions de 2013 ?

### Sophie NÈGRE

Du fait précisément de la phase d'expérimentation, il n'existe pas encore d'enquête sortie de la mesure Garantie Jeunes telle qu'on peut l'avoir pour d'autres mesures d'insertion (enquête DARES à 6 mois sur les contrats aidés ou sur les bénéficiaires de l'Insertion par l'Activité Economique, par exemple) et qui permettrait de mesurer l'impact du suivi Garantie Jeunes sur la situation du jeune à plus long terme.

Les premiers retours que l'on a sur l'insertion porte sur les jeunes intégrés au dispositif en 2015 et 2016. **Environ 6 jeunes sur 10 ont retrouvé une situation** (ont retrouvé un emploi ou sont retournés en formation continue ou initiale ou encore sont en contrats de professionnalisation ou en apprentissage). **C'est une bonne performance si on le compare à d'autres dispositifs d'emploi et compte tenu du public cible, qui est un public peu ou pas qualifié avec un enjeu autour de la pauvreté.** La mesure de sa performance doit néanmoins se stabiliser et être davantage connectée à une mesure sur le plus long terme. **Ces chiffres sont ceux pris à l'instant T de la sortie ce qui ne permet pas actuellement de valoriser les progrès en matière d'autonomie, qui font que certains d'entre eux vont pouvoir capitaliser cette expérience et réussir leur insertion professionnelle quelques mois après.**

### Eric AUGADE

Sur les 8 170 jeunes aujourd'hui dans le dispositif, près de 50% sont en emploi ou en formation et environ 45% en immersion en entreprise. Rares sont les jeunes qui restent inactifs plus de quelques jours à attendre quelque chose. Une dynamique s'est mise en place. **La Garantie Jeunes est un accélérateur.**

## 2.7. Que change la généralisation du dispositif ? Quels sont les nouveaux enjeux, les nouvelles problématiques ?

### Sophie NÈGRE

Au 31 décembre 2015, entre 10 et 20 missions locales de la région participaient à l'expérimentation et environ 5 000 jeunes étaient entrés progressivement dans le dispositif.

En 2017, l'objectif est de 9 000 jeunes et en 2018 il sera probablement de 10 000.

**Premier enjeu, veiller à ne pas dénaturer le dispositif et à ne pas perdre en qualité** quand bien même le flux d'entrée est plus important. Ça a une incidence en termes de formation des conseillers, d'organisation des locaux, de gestion quant à l'entrée des jeunes dans le dispositif.

**Deuxième enjeu, repérer les jeunes et les mobiliser** car le non-recours d'une partie de cette population est important.

Nous devons **conforter les partenariats avec les acteurs institutionnels, associatifs, les CCAS, Pôle Emploi, tous les acteurs locaux au contact de ces jeunes qui peuvent nous aider à les identifier, à les mobiliser et à les orienter.** Il est de ce fait important que les partenaires connaissent bien le dispositif notamment pour être eux-mêmes prescripteurs auprès des jeunes et des familles. On sait que les missions locales sont des laboratoires d'innovation perpétuels et il va leur falloir maintenant inventer de nouvelles formes de mobilisation des jeunes. C'est un enjeu majeur.

### Eric AUGADE

On peut ajouter que **certains jeunes refusent d'entrer dans le dispositif par peur de l'engagement.** Nous avons des progrès à faire en matière d'explication et de pédagogie. Néanmoins le refus que nous oppose un jeune n'est pas forcément un échec, il peut revenir par la suite et ce même jeune est le plus souvent suivi dans tous les cas par la mission locale, il n'est pas désœuvré pour autant.

### Yannick DUBOIS, Responsable de la mission locale de Castelnaudary

Je peux confirmer que pour une mission locale la Garantie Jeunes est un gros chantier mais **il ne faut pas oublier les autres jeunes accompagnés qui ne sont pas dans le dispositif et qui ont également besoin de toute notre attention.**

C'est un chantier difficile en termes de logistique pour une mission locale et pour les conseillers qui ont appris un nouveau métier depuis 4 ans. L'animateur qui est sur le groupe collectif est à la fois assistant sociale, éducateur, surveillant, conseiller en emploi. Les groupes sont hétérogènes notamment en termes de niveau scolaire.

Pour ce qui est de la mesure de l'autonomie, des fiches de progression sont établies tout au long de l'année et on est, il me semble, en capacité de dire quelle est la progression du jeune en la matière.

**La grande difficulté réside à mon sens dans l'après ; quand, au bout d'un an, l'allocation s'arrête et que concrètement nous n'avons pas de solution ;** nous voyons bien pour certains que le soufflé risque de retomber et c'est là qu'il faut pouvoir travailler l'après pour que tous ces efforts ne soient pas vains.

### Sophie NÈGRE

**Un autre enjeu de la généralisation du dispositif c'est celui du lien avec le monde économique.**

Bien que de nombreuses choses soient faites par les missions locales en la matière, il nous faut veiller à ce que cette dynamique ne retombe pas avec la généralisation et au contraire la favoriser.

Il faut montrer aux employeurs qu'il y a un potentiel de compétences et de valeurs qui sont travaillées et sur lesquelles les entreprises peuvent s'appuyer.

Par ailleurs pour ce qui est de l'après, on peut penser que même si les entreprises ne peuvent pas proposer de solution à l'instant T, elles peuvent décider de transformer l'essai au moment où c'est le plus opportun pour elles, c'est pourquoi il faut veiller à poursuivre constamment ce travail qui vise à valoriser la phase d'accompagnement Garantie Jeunes auprès des entreprises.

### Mickaël PORTELA

**Un outil devrait probablement vous aider sur les trajectoires longues des bénéficiaires de la Garantie Jeunes, la mise en place d'un panel qui est un suivi développé par la DARES de l'ensemble des bénéficiaires d'un accompagnement passés par un des dispositifs des politiques publiques de l'emploi.** Le panel est terminé et ils devraient commencer à travailler dessus en 2018.

### Eric AUGADE

Je sais qu'il y a un certain nombre de perspectives sur le sujet mais je tiens néanmoins à alerter sur ce **problème qui se pose de plus en plus en matière d'accès au logement autonome.** Certains bailleurs exigent les gages d'une stabilité professionnelle (un CDI). Ces jeunes aspirent à l'autonomie. Ils ont réussi leur insertion professionnelle. Ils ont un emploi, les ressources nécessaires ; leurs contrats d'intérim sont constamment renouvelés, mais le type de contrat étant considéré comme précaire par ces bailleurs, ils ne parviennent pas à accéder à un logement autonome. Ce problème sur lequel les missions locales n'ont pas prise est très préjudiciable car extrêmement démobilisateur.

## Béatrice ROUGY

Le Conseil Régional intervient dans les missions locales dans le cadre d'actions de prévention et promotion de la santé. Nous cherchons à développer les compétences psycho-sociales des jeunes (la connaissance de soi, de l'autre et l'interaction dans sa relation sociale). Nous travaillons donc ici sur leur accès à l'autonomie.

La sécurisation financière de ces jeunes précaires avec le versement de l'allocation permet de toute évidence de sécuriser l'accès à la formation et à l'emploi. Nous en voyons les effets en tant qu'intervenant. Il y a beaucoup moins de défections de la part des jeunes que quand nous opérons, avant la mise en place de ce dispositif, auprès d'organismes de formation.

## Yannick DIGNAC, Toulouse Métropole, en charge des politiques publiques « prévention spécialisée » et « fonds d'aide aux jeunes »

Nous avons affaire à de jeunes NEET, décrocheurs, qui ont entre 16 et 18 ans, qui sont dans l'incapacité de se projeter, et qui de ce fait ne peuvent être proposés dans les parcours d'accompagnement. Pour autant, ils doivent être accompagnés au plus près et **l'ensemble des parties prenantes y compris les intervenants doivent accepter que ces parcours puissent être chaotiques**. C'est une forme d'intervention qui ne peut se jouer derrière un bureau. **Il faut « aller vers », aller à leur rencontre dans les lieux qu'ils fréquentent en s'adaptant à leurs horaires.**

**Nous tous, acteurs territoriaux, devons travailler ensemble sur les formes d'interventions sociales en direction de ces jeunes.**

Dans le cadre de la prévention spécialisée, des mineurs participent à des chantiers d'insertion de manière dérogatoire au droit du travail y compris sur les questions de rémunération. En nous positionnant en concurrents d'acteurs criminellement organisés qui opèrent sur le territoire nous parvenons pour un temps à arracher certains jeunes de leurs activités illicites. Pour autant une expérience réussie dans le cadre d'un chantier n'exclut pas que le jeune concerné décide à un autre moment de se faire de l'argent « facile », notamment par le trafic de stupéfiants. Dans certains territoires où ces pratiques ont cours depuis 30 ans, se faire de l'argent de la sorte est considéré comme normal aux yeux des jeunes. **Il y a là souvent un décalage entre ce que le jeune et l'éducateur ou l'acteur d'insertion considèrent comme normal au vu des objectifs poursuivis.**

Il faut **veiller à articuler les projets des différents acteurs tout en considérant le parcours des jeunes** (exemple d'une expérimentation menée à Colomiers par Toulouse Métropole et la mission locale 31 qui vise, sur le modèle de ce qui se fait avec la PJJ, à faire découvrir des métiers à des mineurs tout en incluant une rémunération).

## Eric AUGADE

Il est vrai que les parcours linéaires sont devenus rares ce qui est difficilement conciliable avec ne serait-ce que les offres du service public de l'emploi. Par exemple, dans le cadre d'un stage de formation pré-qualifiante ou qualifiante de 8 mois, il est inconcevable qu'un jeune s'arrête alors qu'eux peuvent totalement l'envisager dans le mode de vie qui est le leur.

**Nous devons gérer ces paradoxes ce qui s'avère être compliqué car ils ne sont pas forcément compatibles avec les injonctions qui nous sont faites en matière de réglementation et de financement.**

Néanmoins la souplesse et l'innovation que nous venons d'évoquer est indispensable, faute de quoi nous n'y arriverons pas, ce qui implique **qu'il nous faut pouvoir consacrer suffisamment de temps à la réflexion et aux expérimentations pour qu'elles soient efficaces.**

Je regrette que nous n'ayons pas de département R&D dans nos métiers.

Nous peinons en matière d'analyse de nos actions et pratiques et avons de ce fait du mal à en tirer les enseignements, à les convertir en pistes d'amélioration car nous n'avons ni le temps ni les compétences nécessaires dans nos équipes. Ce travail que vous faites à la POS, nous devons nous y associer.

### Sophie NÈGRE

Il y a un enjeu autour de publics spécifiques : les jeunes sous main de justice ou encore les jeunes qui ont un handicap et qui doivent s'inscrire dans un parcours de reconnaissance qui s'avère parfois très complexe.

La Garantie Jeunes n'est pas forcément une réponse adaptée pour eux. Les opérateurs sont en effet soumis à des injonctions très contradictoires. Ils doivent souscrire à des objectifs en termes de volumétrie et être dans le même temps attentifs au bienfondé de la prescription par rapport à la situation de la personne. C'est aussi un enjeu de la généralisation : **croiser la logique du « droit à » avec la logique du « dispositif adéquat au bon moment » pour ces publics dits spécifiques.**

Il faut probablement accepter davantage les allers et retours, le droit à l'erreur, mais il me semble que c'est plus une question liée à la façon d'envisager l'accompagnement et d'interactions entre les acteurs de l'insertion que d'inadéquation du dispositif lui-même.

### Eric AUGADE

Si l'on considère les publics spécifiques, **se pose également la question des jeunes mineurs étrangers et des jeunes réfugiés.** Quelques missions locales ont intégré des promotions de jeunes réfugiés au sein de la Garantie Jeunes ; c'est un dispositif de droit commun auquel ils peuvent prétendre. Il y a des pistes de travail intéressantes à explorer. La tâche est complexe du fait des problèmes spécifiques rencontrés par ces jeunes : problème d'intégration lié à la langue et à la compréhension d'un univers qu'ils ne connaissent pas ou alors sous ses plus mauvais aspects. La question commence à se poser sérieusement dans certaines métropoles et agglomérations. Il nous faut y travailler ensemble en 2018.

### Béatrice ROUGY

Quand je travaillais dans le Doubs, les usines Peugeot ont ouvert une chaîne de montage sur le secteur de Montbéliard et ils ont procédé à un large recrutement. On a vu dans le même temps diminuer très nettement les trafics sur le secteur. Les jeunes ont préféré aller travailler à la chaîne dans des conditions très difficiles plutôt que de faire du trafic. Ils savent que c'est dangereux et n'en font pas un idéal de vie même si c'est plus rémunérateur.

### Yannick DIGNAC

Pour reprendre ce qui a été dit ce matin, la plateforme permet de partager et croiser les constats et analyses que font les différents acteurs sur la base de leurs expériences de terrain, chacun avec son angle de vue.

Dans cette optique, et en s'intéressant comme on le fait cet après-midi aux NEET, il me paraîtrait intéressant de mettre en perspective les différentes études réalisées sur ce public avec :

- **la question de la métropolisation et de la périurbanisation** ou encore « comment vit-on en tant que NEET à la campagne et en ville ? »
- **le double mouvement de massification des « travailleurs pauvres » et de paupérisation de la classe moyenne** dont les NEET peuvent en être une expression (recoupe les questions de qualité de vie dans les territoires, d'indicateurs qualitatifs de pauvreté - comment on mesure la pauvreté ou la cohésion sociale et les distorsions entre les deux)

Ce sont, il me semble, deux thèmes qui, à partir d'études qui existent déjà et de celles à venir pourraient être croisés et nous permettraient de voir dans quelle mesure et comment on peut œuvrer dans l'exercice de nos missions à enrayer les processus de décohésion sociale qui sont en lien avec ces deux phénomènes.

**Nous faisons face à des problèmes complexes qui surplombent nos politiques publiques et qui ont besoin d'un éclairage adapté.**

Pour reprendre l'exemple de la vente de produits stupéfiants ou celui du chômage de masse, d'un point de vue de la prévention spécialisée ou du code général des collectivités territoriales, **ces questions sont hors champ et pour autant elles ont des effets. Croiser ces informations, réfléchir ensemble à ces interactions nous permettrait d'orienter des partenariats locaux et de développer des actions concrètes que l'on peut mener ensemble.**

### Sophie NÈGRE

On constate dans le cadre de la Garantie Jeunes une grande différence de mobilisation entre les jeunes NEET des villes ou de concentrations urbaines importantes et les jeunes ruraux. **Il nous est difficile de repérer les jeunes ruraux mais quand c'est fait ils se mobilisent nettement plus dans la durée que les jeunes urbains. C'est évidemment une constatation très globale qui mériterait d'être affinée.**

De nombreux acteurs interviennent sur les Quartiers Prioritaires ce qui explique que les données sur les jeunes de ces QPV soient nombreuses. Ce n'est pas le cas pour les jeunes ruraux, alors qu'on compte dans notre région 10% de jeunes qui vivent en zones rurales (quand on en compte 6% dans les QPV).

**Mieux appréhender ce public en matière de précarité, de repérage et de niveau de qualification pourrait constituer un vrai sujet d'études pour 2018.**

### Eric AUGADE

A vous écouter, me reviennent deux réflexions que font des collègues **sur la question de l'autonomie et des compétences non académiques.**

Se lancer dans le trafic, y survivre et y prospérer un temps démontre une certaine agilité et adaptabilité, des compétences utilisées certes à mauvais escient mais bien réelles.

Vivre isolé dans une zone rurale désertique, accepter de faire des heures de bus pour rejoindre l'antenne de la mission locale la plus proche, c'est faire preuve d'une bonne dose de pugnacité et de persévérance.

Ce sont des ressources que l'on n'exploite pas. Nous devons faire prendre conscience à ces jeunes qu'ils ont des compétences qu'ils savent mettre en œuvre sans s'en apercevoir et qui sont indispensables pour mener sa vie correctement. Faire preuve d'autant d'acharnement et de dynamisme n'est pas donné à tout le monde. Il me semble qu'il nous faudrait **réfléchir à exploiter davantage ces savoir-être et savoir-faire**, par exemple dans le cadre de la découverte de métiers. D'ailleurs, **l'insertion par l'économie est bien insuffisamment mise en œuvre sur nos territoires. Je le regrette. Ce sont des leviers importants à activer, notamment pour mettre le jeune en situation d'exercer ses compétences invisibles.**